

# HIVER 2025-26

## PÔLE ENFANCE DE VAUJANY - ALSH - VACANCIERS ENFANT DE 3 ANS A 11 ANS révolus

### REGLEMENT INTERIEUR

#### ADRESSE

↓ PÔLE ENFANCE

✉ Mairie, 11, route de la Cour Basse, 38114 Vaujany

✉ [centredeloisirs@vaujany.fr](mailto:centredeloisirs@vaujany.fr)

☎ 04 76 11 11 94

#### ACTIVITES

<https://pole-enfancevaujany.blogspot.com/>

#### HORAIRES D'OUVERTURE AUX ENFANTS

Ouvert du lundi au dimanche de 8h30 à 17h.

#### HORAIRES D'ACCUEIL DES ENFANTS

Arrivée :

Le matin entre 8h30 et 9h30

L'après-midi entre 13h30 et 14h

Départ :

Après manger soit 12h30 soit 13h30 (selon formule choisie)

Fin de journée entre 16h30 et 17h

Pour le bien-être des enfants nous nous réservons le droit de refuser l'accueil d'un enfant et l'accès à l'ALSH en dehors de ces horaires.

#### INSCRIPTION

##### Au Pôle Enfance, ALSH :

Nous recevons les enfants scolarisés à partir de 3 ans et jusqu'à 11 ans révolus.

A votre demande, vous recevez par mail le dossier d'inscription à compléter et la liste des documents à nous fournir. Merci de respecter le format : PDF ou Jpeg lors de votre retour et veiller à ce que le dossier soit complet. (Convertisseur gratuit : [www.ilovepdf.com](http://www.ilovepdf.com)).

##### Au cours de ski, l'ESF :

Si vous souhaitez inscrire votre enfant aux cours de ski dispensés par l'ESF de Vaujany, les inscriptions se font uniquement auprès de leur service : [info@esf-vaujany.fr](mailto:info@esf-vaujany.fr) ou 04 76 80 71 80.

Ainsi, il est possible de convenir des transferts entre l'ESF et le Pôle Enfance lors de l'inscription.

#### EQUIPEMENT DE L'ENFANT (programme de la semaine sur le blog)

Pour le bien-être et le confort de votre enfant tout au long de ses journées avec nous, pensez à apporter et à l'équiper en fonction des activités prévues :

- Des vêtements de rechange et des chaussons
- Sacs à dos et des chaussures adaptées à son programme
- Des lunettes de soleil, de la crème solaire, un bonnet et des gants
- L'objet préférentiel de la sieste pour le jeune enfant : doudou, sucette...

*Nous nous réservons le droit de refuser un enfant s'il n'est pas correctement équipé malgré nos recommandations.*

*Nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, vol ou détérioration des objets personnels.*

*Pensez à écrire le nom et prénom sur ses affaires.*

#### MALADIE

Les enfants malades ne sont pas acceptés. Tout traitement médical ne sera délivré que sur ordonnance et de manière exceptionnelle avec accord de la direction du Pôle Enfance.

Attention, le médicament délivré doit être le même que celui prescrit sur l'ordonnance (même nom).

## **REPAS**

Les repas sont préparés par les cuisiniers, sur site.

Aucun aliment ne sera admis en dehors des régimes en cas d'allergies alimentaires.

Les régimes alimentaires doivent être signalés dès l'inscription (fiche d'inscription) ou au plus tard le premier jour d'accueil auprès de la directrice de Pôle Enfance. Un certificat médical et /ou PAI en cours de validité doit être fourni pour allergie.

Pour toute conviction personnelle alimentaire, merci de le notifier sur la fiche d'inscription.

## **TARIFS**

<b>FORMULE A L'UNITE</b>	<b>Tarif €</b>	<b>FORMULE FORFAIT Jours consécutifs</b>	<b>Tarif €</b>
1 x Matin + Repas 8h30-12h30	27.50€	6 x Matins + Repas 8h30-12h30	151.25€
1 x Matin + Repas + Sieste 8h30-13h30	34.00€	6 x Matins + Repas + Siestes 8h30-13h30	187.00€
1 x Après-midi + Goûter 13h30-17h	25.50€	6 x Après-midis + Goûters 13h30-17h	140.25€
1 x Journée 8h30-17h	39.00€	6 x Journées 8h30-17h	214.15€

## **TARIFS TRIBU**

Le tarif tribu est un tarif dégressif applicable dès la première semaine d'accueil du deuxième enfant de la même fratrie (valable uniquement pour la formule forfait journée).

<b>A partir du :</b>	<b>Tarif en €</b>
2 <sup>ème</sup> enfant	204.75€
3 <sup>ème</sup> enfant	195.00€
4 <sup>ème</sup> enfant	185.25€

## **MODALITES DE FACTURATION**

Formule à l'unité : à régler le dernier jour d'accueil de l'enfant

Formule forfait : à régler dès le 3<sup>ème</sup> jour d'accueil de l'enfant

## **ANNULATION**

En cas d'annulation de votre part, nous comptons sur votre bienveillance pour nous avertir la veille avant 12h par téléphone et par mail. Après 12h, aucune annulation ne sera prise en compte et la prestation vous sera facturée.

Aucun remboursement n'est possible après règlement.

Toute absence non justifiée est facturée.

Karine Brun-Cosme Bruny,  
Responsable de l'ALSH

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur de Pôle Enfance de Vaujany et en accepte les termes.

Fait à :

Le :

Signature(s) précédée(s) de la mention « lu et approuvé »